

PLAN NATIONAL DE FORMATION 2021 La DGALN vous propose l'action de formation n°21-224

Diplôme d'études supérieures universitaires Biodiversités, Villes et Territoires Formation diplômante de niveau Master 1

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet :
<http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH :
<http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/>

QUAND ?

**Du 11 octobre 2021
au 5 juillet 2022**

7 modules de 5 jours
et 1 module de 2 jours
date limite d'inscription

31 août 2021 (auprès de la DGALN)

OÙ ?

Université AIX-MARSEILLE

Faculté de Saint Jérôme

Avenue Escadrille N. Niemen

13397 Marseille cedex 20

vos contacts à la DGALN

maîtrise d'ouvrage : DGALN/SAGP/SDP/PNF

chef(fe) de projet : Rémy BLANES

remy.blanes@developpement-durable.gouv.fr

DGALN- Sous-direction de la performance
Rémy BLANES – Responsable du pôle national de formation

les objectifs de la formation

- acquérir une culture technique et scientifique dans les domaines de l'écologie et de la biodiversité,
- comprendre les enjeux et les problématiques de préservation de la biodiversité,
- savoir les exprimer et avoir un dialogue aisé avec les partenaires,
- savoir argumenter pour une meilleure intégration de la biodiversité dans les démarches d'aménagement et de planification territoriale.

le public concerné – les pré-requis

Agents en DDTM, DREAL, CEREMA, établissements publics sous tutelle des MTE-MCT (OBF...) : chefs de service environnement, chargés de mission environnement, biodiversité, développement durable, chargés d'études aménagement ou planification, chefs de service territorial, référents territoriaux, agents travaillant dans un service environnement, eau, biodiversité, paysage. Agents des collectivités territoriales (communes, groupements de communes, conseils départementaux, conseils régionaux) en fonction d'accords locaux et dans la limite de 20 % de l'effectif de la promotion. Autres publics : étudiants, demandeurs d'emploi, salariés, dans la limite de 10 % de l'effectif de la promotion.

Prérequis : Niveau Bac+3 ET/OU 5 ans d'expérience dans le domaine de l'aménagement ou de l'environnement. L'admission est prononcée par une Commission d'admission DGALN/Université qui se réunit en septembre 2021.

CONTEXTE

Le Diplôme Universitaire « Biodiversité, Villes et Territoires » a été élaboré pour développer de nouvelles compétences dans un domaine où le portage des politiques publiques constitue un enjeu fort.

En effet, les agents du MTE et du MCT exercent aujourd'hui de nombreuses missions dans les domaines de la protection de l'environnement et de la biodiversité, en relation avec l'aménagement des territoires et la planification territoriale. Mais leur culture professionnelle et leur formation initiale qui n'ont pas la plupart du temps été orientées vers l'environnement, ne suffisent pas toujours pour appréhender toutes les dimensions des nouvelles missions. La question est complexe car il s'agit non seulement d'acquérir des connaissances scientifiques sur la biodiversité et le fonctionnement des milieux, mais aussi de savoir mettre en relation les enjeux d'aménagement du territoire avec ceux de protection de la biodiversité et de savoir communiquer sur ces enjeux avec les partenaires locaux.

CALENDRIER ET PROGRAMME

La formation comporte 7 modules de 5 jours se déroulant du lundi au vendredi d'octobre 2021 à juin 2022 et un module de 2 jours consacré à la soutenance des mémoires en juillet 2022.

Le programme figure dans la page 3.

CONDITIONS D'ACCES

Les candidats devront joindre à leur bulletin d'inscription :

- une **lettre de motivation** comprenant l'expression du projet professionnel en relation avec le Diplôme Universitaire Biodiversité, Villes et Territoires. **Le thème du mémoire** qui sera élaboré et soutenu dans le cadre du Diplôme universitaire devra également être présenté dans ses grandes lignes, ce qui suppose un travail de réflexion préalable mobilisant l'agent et son supérieur hiérarchique. Ce thème doit en effet être choisi en relation avec les missions de l'agent dans son service.
- un **curriculum vitae**
- une **photocopie du ou des diplômes obtenus**
- une lettre présentant les **engagements de l'agent** : engagement à suivre la formation dans sa totalité et à produire les travaux demandés dans le cadre du contrôle continu, à diffuser les acquis de la formation dans son service... **signée par l'agent**.
- une lettre présentant les **engagements du service** : permettre à l'agent de suivre la formation dans sa totalité, l'accompagner dans sa recherche d'une thématique de mémoire qui soit en relation avec les missions et activités du service... **signée par le chef de service**.

Les dossiers seront examinés en septembre 2021 par une commission d'admission comportant des représentants de la DGALN et de l'Université d'Aix-Marseille. La suite donnée aux candidatures sera communiquée après la réunion de cette commission.

CONDITIONS MATERIELLES

La DGALN prend en charge 50% des dépenses engagées pour les dépenses de restauration et d'hébergement des agents de l'État sur la base de deux repas quotidiens.

Les autres stagiaires ne bénéficient aucun remboursement des frais de restauration ou d'hébergement.

LE PROGRAMME 2021-2022

Le programme se décline comme suit :

3 unités d'enseignement fondamentales

(cours magistraux, travaux dirigés, sorties, contrôles continus) :

UE1 : Bases scientifiques de la biodiversité

UE2 : Approches par thématique et par milieu

UE3 : Biodiversité & Aménagement des villes et territoires

1 unité d'enseignement pratique (rédaction d'un mémoire)

UE4 : projet tutoré

Un travail lors des interseptions sera demandé aux stagiaires.

| UE1 - Bases Scientifiques de la biodiversité | UE2 – Approches par thématique et par milieu | U3 - Biodiversité & Aménagement des villes et territoires | Contrôles continus |
|---|--|--|--|
| Enjeux de la préservation de la biodiversité | Biodiversités remarquable, ordinaire et invasive | Approche économique et sociale | UE 1 Rédaction d'une fiche de lecture en travail individuel (coeff 1) |
| Organisation du monde des vivants | Biodiversité des milieux forestiers | Gestion de la biodiversité littorale et maritime | UE 2 Rédaction d'une plaquette/kakémono et Présentation orale du travail en groupes (coeff 1) |
| Méthodes & Statistiques écologiques | Biodiversité des milieux montagnards et des sols | Outil de protection & Gestion de la biodiversité | UE 3 Rapport d'un avis de l'autorité environnementale et Présentation orale du travail en groupes (coeff 1) |
| Bases génétiques de la biodiversité | Biodiversité des milieux aquatiques en eau douce | Intégration de la trame verte et bleue | Rédaction d'un mémoire et Présentation orale du travail individuel (coeff 2) |
| Fonctionnement & Restauration des écosystèmes | Biodiversité des milieux urbanisés | Mesures compensatoires & Dérogations des espèces protégées | |
| Écologie du paysage | Enquêtes socio-environnementales | Évaluation & Autorité environnementale | |
| | | Aménagement des villes et territoires | |



De nombreuses journées sur le terrain

L'observation de la biodiversité se fait aussi sur le terrain avec 6 journées de découverte des milieux accompagnées par les enseignants de l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale (IMBE), du Laboratoire Population Environnement et Développement (LPED) et du Conseil Régional Occitanie qui sont proposées : biodiversité forestière à l'Observatoire de Haute Provence, restauration écologique dans la Crau, biodiversité montagnarde dans le Ventoux, biodiversité urbaine à Marseille, biodiversité terre/mer sur le littoral, biodiversité aquatique en rivière ainsi que écologie du paysage et projets d'aménagements dans le Var.

BULLETIN D'INSCRIPTION
PNF DGALN 2021 - Action n° 21-224
à retourner à la DGALN au plus tard le 31 août 2021
par mail à : formationsd.bec.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

LA FORMATION : DESU BIODIVERSITÉS, VILLES ET TERRITOIRES

Service concerné : **DGALN**
 Chef(fe) de projet : Rémy BLANES
 Dates de la formation : **du 11 octobre au 5 juillet 2022**
 Date limite d'inscription : **31 août 2021**

Catégorie d'action de formation : (cocher la case informatiquement)

T1 – adaptation immédiate au poste de travail
 T2 – adaptation à l'évolution prévisible du métier
 T3 – développement de ses qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications
 Le stagiaire utilise son compte personnel de formation (C.P.F.) : oui non

LE CANDIDAT (à renseigner dans les cases informatiquement)

Nom Prénom Sexe (H/F)

Service (DREAL, DDT...) N° du département du service

Grade

Fonctions

Date de prise de fonction

Adresse courriel

| Catégorie fonction publique | | | | | |
|------------------------------------|------------------------------|--|---------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------|
| A+ <input type="checkbox"/> | A <input type="checkbox"/> | B <input type="checkbox"/> | C <input type="checkbox"/> | OPA <input type="checkbox"/> | Contractuel <input type="checkbox"/> |
| Statut d'origine du demandeur | | | | | |
| MTE-MCT-M <input type="checkbox"/> | MAA <input type="checkbox"/> | Autre Min. État <input type="checkbox"/> | Collectivité <input type="checkbox"/> | Autre <input type="checkbox"/> | |

Motivations et attentes de l'agent : (à renseigner dans les cases informatiquement)

| | |
|---|--|
| Je m'engage à suivre l'intégralité de la formation | Date et signature de l'agent |
| Avis favorable <input type="checkbox"/> réservé <input type="checkbox"/> défavorable <input type="checkbox"/> | Date et signature du supérieur hiérarchique |
| Priorité 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> | Visa du responsable RH ou formation du service |